

Image not found or type unknown



démission fin période essai CNE renouvellement contrat

Par **benedetto77**, le **13/01/2009** à **15:06**

Bonjour,

je viens d'achever un CNE en décembre 2008 (début du contrat au 1/01/07), aucun nouveau contrat n'a été signé. J'aurais deux questions:

* est-ce qu'un nouveau contrat doit être réalisé?

* en cas de volonté de démission de ma part, comment connaître la durée de mon préavis (mon patron m'a dit qu'il n'existait pas de convention collective)

En vous remerciant par avance de vos réponses

Cordialement

Benedetto77